

PATRIMOINE ET TRADITIONS

n° 55
29^{ème} année

"D'azur, à la bande d'argent cotoyée de gueules, accompagnée en chef d'un Lion d'argent et en pointe d'un cep à l'antique d'or fruité de pourpre."

Les cimetières de Millery

Oui, on peut dire « les » cimetières, car leur emplacement a changé plusieurs fois au cours des siècles. Terre bénite pour les uns, sacrée pour d'autres et lieu de recueillement pour tout le monde, le cimetière reçoit les restes de ceux qui nous ont précédés. Il inspire le respect et nous rappelle la fragilité de notre condition humaine.

Autrefois, on inhuma dans l'église certains prêtres desservant la paroisse et, sans doute, quelques seigneurs du lieu. Monsieur Jean-Baptiste Reynaud m'a dit avoir vu un caveau ouvert, approximativement sous la chaire à prêcher, au moment où a été faite la chape de ciment. Mais on enterra surtout à proximité de l'église, comme si ce voisinage était un gage d'éternité. Ceci ne va pas sans inconvénients. L'espace est réduit, les habitations sont proches et les chiens divaguent sur les tombes.

Malgré les Injonctions royales : 1496, 1658, 1776, les Millerots ne mettent guère d'empressement à créer un cimetière plus grand et clos de mur, ce que constate l'archevêque Antoine de Malvin de Montazet en 1786 lors de sa visite pastorale. Trop, c'est trop. Les consuls se décident enfin à déplacer le cimetière vers ce qui deviendra la « place neuve », environ à l'emplacement de l'actuelle statue de Simon Saintjean. Un terrain est acheté auquel s'ajoute un autre terrain contigu donné par Monsieur Leclerc de la Verpillère. Ici comme autour de l'église, la présence d'un cimetière est attestée par les ossements découverts, lors de travaux de voirie. Mais, en 1804, la clôture n'est pas terminée, ce qui est fait en 1831. En réalité, on n'a fait que déplacer les inconvénients existant autour de l'église. C'est pourquoi le cimetière de la « place neuve » disparaît définitivement en 1846.

Entre temps, la municipalité a acheté au Devey un terrain que Pierre Favier, « Favier du Bouillon », consent à vendre. Sa tombe est en haut de ce terrain, à proximité de celle du Général Dervieux du Villars et de celle, aujourd'hui vendue, de la famille Pothin qui sont les aïeux maternels de Simon Saintjean. Le cimetière entre en service en 1833. En 1851, on y édifie la croix de 1595, parce que l'agrandissement de l'église nécessite son déplacement. En 1871, le cimetière est à nouveau insuffisant. On double sa superficie en achetant, à l'est, un terrain contigu. A Millery, on a pris son temps mais la législation est parfaitement respectée qui demande aux communes de placer le cimetière à l'extérieur et au nord-est toutes les fois que la topographie le permet. C'est au centre de ce nouveau terrain qu'est placé le monument à la mémoire des victimes de la guerre de 1870-1871. La pierre friable rend les inscriptions difficilement lisibles. C'est pourquoi une plaque portant leurs noms est apposée sur le monument aux morts de 1914-1918 dans le nouveau cimetière où ont lieu les commémorations officielles. Sachons que ce monument n'a pas été financé par le budget communal mais par une souscription publique.

Car à nouveau, il a fallu agrandir le cimetière. On en crée un autre, en face de l'ancien, en achetant un terrain à la famille Laquet, où une première inhumation a lieu en 1933, Gilbert Fabre, le grand-père étant maire de Millery. Depuis, ce cimetière a été agrandi au sud, l'ensemble parfaitement clos de mur.

C'est près du centre et du monument aux morts qu'est inhumée Ninon Vallin, décédée le 22 novembre 1961, jour de la Sainte Cécile, où l'ont rejointe depuis son frère, Hector, et sa belle-sœur, Ellse. Depuis 1924, la Sauvagère était devenue leur nouvelle patrie, mais ceci est une autre histoire.

Philippe Perrin



Coquille !

« Rescapé de l'enfer de Verdun, le 11 novembre 1948 le surprend au Proche-Orient. »

Au début du 3ème paragraphe de l'article intitulé « Hector Vallin », bulletin n° 54, il convenait d'écrire : **le 11 novembre 1918** (et non 1948...). Chacun avait sans doute déjà corrigé en lisant.



L'année Ninon Vallin a pris fin... Elle a été l'occasion de se souvenir mais aussi de rassembler : les millerots ont dans leurs armoires, leurs placards ou leurs greniers des trésors inestimables, des archives irremplaçables souvent sous forme de vieux papiers poussiéreux ou enfermés dans des enveloppes jaunies. Isolément, on les oublie... Rassemblés, ils permettent de faire revivre un événement, la vie d'une personne.

Ce fut le cas pour Ninon Vallin. Chacun, chacune a apporté sa contribution en documents, photographies, disques... mais aussi en anecdotes immortalisées par un film, histoires vécues racontées par des témoins heureux de revivre ces moments passés. La mémoire est fragile : trois personnes sont décédées depuis... Tous ces trésors ont permis de constituer outre ce film, un diaporama et une exposition que beaucoup ont appréciés et l'ont fait savoir. Qu'ils en soient remerciés ainsi que tous les bénévoles qui ont assuré les permanences de l'exposition.

Christianne Déaux

Pour ce qui est de l'exposition, les huit panneaux réalisés par Patrimoine et Traditions peuvent être photocopiés en format A3 (double d'une feuille ordinaire) à la demande

Si vous souhaitez vous les procurer moyennant simplement le prix de copies-couleurs, faites-vous connaître auprès de l'association

Casier postal en mairie ou patrimoine.millery@orange.fr

L'école à Millery

aux XIX^e et tout début XX^e siècles (suite du n° 54)

Résumé ...Au cours de sa séance de novembre 1907, le Conseil décide finalement, à l'unanimité, que l'école de filles sera construite à la suite de l'école de garçons avenue Saint-Jean. Une nouvelle mairie sera également construite sur cet emplacement...

* * * * *

En 1907 toujours, le Conseil municipal demande aux autorités la création d'un poste d'adjointe pour l'école de filles. L'école enfantine est très fréquentée, l'effectif est de 90 enfants. Il serait préférable que ces classes enfantines soient regroupées dans un local spécial mais la création d'un poste d'adjointe a été refusée par l'Inspecteur d'Académie (Conseil Municipal extraordinaire du 1er décembre 1907). Le nombre d'élèves est beaucoup trop important pour deux maîtresses ; le Conseil présente donc une nouvelle demande pour la création d'un poste d'adjointe. Cette création est absolument indispensable pour la pérennité de l'école laïque. Monsieur le Maire en personne demandera au Préfet d'appuyer cette demande. La réponse ne tarde pas : la création d'un poste d'adjointe est définitivement refusée par le Préfet. En revanche, le nombre important de petits enfants permet la désignation d'une surveillante, ce qui résout en partie le problème.

Au cours de sa séance du 02 février 1908, le Conseil examine les plans et devis dressés par l'architecte pour la construction d'une mairie, d'une école de filles et d'un bureau de poste. Le devis s'élève à 115 713 francs. Le Conseil approuve ces plans et décide que ces constructions seront édifiées avenue Saint-Jean à la suite de l'école de garçons. Pour financer ce projet, des demandes de subvention seront faites auprès du Conseil Général et de l'Etat. L'enquête d'utilité publique sur le sujet est menée et ne donne lieu à aucune déclaration contraire à l'adoption du projet (Conseil Municipal du 04 avril 1909). Monsieur le Maire et ses Conseillers peuvent donc donner une suite favorable à ce projet. Reste une seule difficulté, le financement car la part restant à la charge de la commune est encore très élevée. On sollicite donc du Conseil Général une subvention.

Pendant ce temps, le propriétaire des terrains de l'avenue Saint-Jean, sollicité, refuse le prix qui lui est proposé. En conséquence, la commission chargée de l'opération demande qu'un décret d'utilité publique soit pris dans les plus brefs délais.

Maison Gonnard, des nouvelles !

Petit historique à l'usage des nouveaux millerots

Cette maison composée d'un bâtiment d'habitation resté « dans son jus » (celui du XVIII^e siècle peut-être, en partie basse), de dépendances, d'un petit jardin et d'un « tinailler » (cuvier) se situe rue des Grés en dessous de l'église. Cette rue est relativement récente et les maisons construites ici l'ont été au XVIII^e siècle. Elle appartenait à Madame Richaud née Gonnard, décédée quasi centenaire dans les années 1990, qui avait vécu longtemps en Afrique du Nord et était revenue s'installer à Millery dans sa propriété : elle n'occupait que le premier étage dans lequel elle avait fait installer un peu de confort. Elle a décidé de léguer cet ensemble à Patrimoine et Traditions pour en faire un lieu de témoignage d'un temps révolu. Notre association, créée sous le régime de la loi de 1901, ne pouvant accepter un legs de cette sorte, a suggéré que ce don soit fait à la municipalité pour l'usage de l'association. Ce qui fut fait.



Durant plus de vingt ans, la maison Gonnard a sommeillé... Elle s'est réveillée il y a deux ans, lorsqu'une « idée » a rendu possible la transformation des grandes dépendances en logements et l'attribution des parties intéressantes du point de vue historique à Patrimoine et Traditions : la maison d'habitation, le cuvier et une petite partie du jardin.

Etat de la maison Gonnard à l'usage de tous les millerots

A la Révolution, cette maison était celle d'un des quatre notaires de Millery, Monsieur Chalamel. On ne sait s'il a fait réaliser la construction selon ses besoins mais le rez-de-chaussée de la bâtisse comporte une partie à usage professionnel : le bureau du notaire, les placards pour ranger d'importants dossiers et une entrée particulière destinée à la clientèle pour ne pas encombrer le reste de la maison.

Deux autres pièces composent ce rez-de-chaussée : une salle à manger dont les murs sont recouverts de boiseries peintes qui entourent une cheminée et une vaste cuisine à la cheminée destinée à chauffer des marmites de belle taille et sa « souillarde » avec évier en pierre nichée sous l'escalier. A l'arrière contre la terre du jardin et semi-enterrée est une grande pièce au sol de terre battue propre à conserver la nourriture et qui permet d'accéder à une cave voûtée d'où part une sorte de souterrain qui... ne débouche sur rien !

Aujourd'hui la maison, inhabitée, a souffert de l'humidité à l'arrière notamment, les murs qui retiennent la terre du jardin, les boiseries et les plafonds également. Les sols sont en assez bon état : carreaux rouges façon bourgogne dans les pièces, cuisine comprise, dallage de belles et grandes pierres dans le couloir central. Ils ont néanmoins, comme toute la maison, besoin de restauration.

Que peut-on faire ?

Les **Maisons paysannes du Rhône** dont le siège est à l'Arbresle, connaissent bien Millery. Patrimoine et Traditions avait organisé pour les adhérents (près d'une centaine ce jour-là) une visite du village et de maisons remarquables il y a quelques années. Outre la conservation du patrimoine campagnard, la particularité de cette association est de perpétuer à travers des artisans sélectionnés, volontaires et souvent bénévoles, les savoir-faire et l'utilisation de matériaux ancestraux sans céder aux facilités des techniques modernes. Dans cet esprit, nous avons aussi reçu pour une soirée à l'espace-rencontre de Millery, architectes, artisans et responsables de Maisons paysannes du Rhône venus apporter la bonne parole, ce qui est à faire et surtout à ne pas faire à propos du pisé. Les très nombreux auditeurs présents ce soir-là venus, de villages éloignés parfois, à la rencontre de ces gardiens de savoir-faire nous ont confortés dans notre idée de faire appel à eux pour nous guider dans la restauration de cette maison. De plus, Maisons paysannes du Rhône est à la recherche de bâtiments à restaurer, ceux-ci étant de plus en plus rares dans notre région.

Cette association organise chaque année très régulièrement des ateliers de restauration regroupant des personnes (messieurs ou dames) désireux de faire et d'apprendre pour redonner l'aspect si non d'origine du moins le plus approchant qu'il soit aux matériaux anciens. C'est ainsi que nous pourrions organiser des ateliers dans la maison Gonnard pour apprendre (et faire renaître en même temps) les plafonds à l'ancienne, les peintures, combattre l'humidité des murs et aviver les couleurs des carrelages au sol. Toute technique que l'on peut ensuite réutiliser chez soi...

Ces ateliers sont généralement organisés un samedi toute la journée et ont un coût modique, moins d'une cinquantaine d'euros. Il faut être adhérent soit de Maisons Paysannes, soit de Patrimoine et Traditions (13 euros pour la cotisation annuelle 2012) afin de bénéficier d'une assurance dans le cadre de ces travaux. Ils seront mis en place à partir de mai 2012, à la saison « plus chaude » et aux jours plus longs et pendant l'été.

Si vous êtes intéressés par le principe dans un premier temps, ou par une technique de restauration particulière que vous pourriez ensuite appliquer dans votre propre maison, contactez-nous :

patrimoine.millery@orange.fr

ou laissez vos coordonnées dans la boîte postale de notre association en mairie. D'autres informations vous seront données.

Dans le prochain numéro de ce bulletin, distribué en avril-mai vous trouverez des propositions concrètes et une fiche d'inscription.

Atelier Cuisine d'autrefois

L'atelier créé en octobre 2006 continue ses activités. A l'approche de Noël, c'est la bûche que nous vous proposons. Voici tout d'abord son côté « historique » avant de percer tous les secrets pâtisseries de sa fabrication traditionnelle et peu onéreuse !

Délicieux gâteau de nos jours, elle était, à l'origine, une véritable bûche en bois. Cette coutume était un impôt en nature payé au seigneur par son vassal. A Noël, on apportait du bois, à Pâques des œufs ou des agneaux, à l'assomption du blé, à la Toussaint du vin ou de l'huile.

Beaucoup de religieux et de paysans recevaient pour leurs feux des fêtes de Noël, un arbre ou une grosse bûche nommée **tréfouet**. Dans presque toutes les régions de France c'est sous ce nom que nous la retrouvons. Cette bûche devait durer, selon la tradition les trois jours de fêtes. De là son nom : **tréfeu**, en latin **très foci**, trois feux. La bénédiction de la bûche de Noël avec les cérémonies traditionnelles dont elle se parait, n'était que la bénédiction du feu. C'était la fête du feu, le **licht** des anciens germains.

Partout, même dans les plus humbles chaumières, on veillait autour des immenses cheminées abritant de larges foyers où flambait la souche de hêtre ou de chêne. La porte restait ouverte aux pauvres gens qui venaient demander un gîte pour la nuit. Une place leur était accordée à la table de famille. On attendait ainsi minuit. Une bonne vieille grand-mère contait les histoires qu'elle interrompait seulement pour frapper la bûche avec sa pelle à feu et faire jaillir le plus possible d'étincelles, en disant : « *Bonne année, bonnes récoltes, autant de gerbes et gerbillons.* »

Dans toutes les provinces de France, la bûche avait son cérémonial suivi par un grand nombre de familles. Dès la disparition de la dernière lueur du jour, tous les chrétiens avait grand soin d'éteindre leurs foyers. Ensuite ils allaient en cérémonie allumer des brandons à la lampe qui brûlait dans l'église. Un prêtre bénissait les brandons que l'on allait promener dans les champs. Ces brandons portaient le seul feu qui régnait dans le village. C'était le feu bénit et régénéré qui devait jeter de jeunes étincelles sur l'âtre ranimé.

De retour à la maison, le père de famille, accompagné de ses enfants et serviteurs, allait à l'endroit où l'année précédente, ils avaient mis en réserve les restes de la bûche. Ils apportaient solennellement ces tisons. L'aïeul les déposait dans le foyer, et tout le monde se mettant à genoux récitait le Pater. Deux forts valets de ferme apportaient la bûche nouvelle. Cette bûche était la plus grosse partie d'un tronc ou d'une souche, on l'appelait **la coque de Noël**. Le gâteau que l'on donnait aux enfants le jour de Noël portait le nom de **coquille** ou **petite bûche**, en patois, le **cogneu**.

Le feu étant mis à cette coque, les petits enfants allaient prier dans un coin de la chambre, la face tournée contre le mur afin, leur disait-on, que la souche leur fit des présents. Tandis qu'ils priaient, des bonbons, des fruits confits, des noix étaient déposés près de la bûche. A onze heures, tous les jeux, tous les plaisirs cessaient. Dès les premiers tintements de la cloche, on se mettait en devoir d'aller à la messe, on s'y rendait en longues files avec des torches à la main. Avant et après la messe, les assistants chantaient des chants de Noël. Puis on revenait au logis se chauffer à la bûche, et faire le réveillon autour d'un bon repas.

La disparition de cette tradition coïncide avec celle des grands âtres, remplacés progressivement par des poêles en fonte. La grosse bûche fut remplacée par une petite bûche de bois rehaussée de chandelles et de verdure, que l'on plaçait au centre de la table comme décoration de Noël.

Aujourd'hui, la bûche de Noël est devenue le dessert typique de cette fête. Elle a été popularisée en 1945 pour continuer à faire vivre cette tradition. Les bûches se déclinent sous toutes les formes et sous tous les goûts.



Tous les secrets du pâtissier...

Génoise : Nous réaliserons notre génoise en cassant **3 œufs** dans un saladier. Nous ajouterons **90 gr de sucre**, puis nous commencerons à les battre dans un bain marie chaud quelques minutes pour qu'ils prennent la chaleur, nous continuerons à les monter jusqu'à ce que le mélange soit froid et fasse le ruban. Nous ajouterons **90 gr de farine tamisée** que nous mélangerons délicatement. La pâte à biscuit obtenue sera étalée sur une plaque recouverte de papier cuisson, l'épaisseur de la pâte doit être assez fine pour pouvoir être roulée par la suite. **Cuisson à four chaud (200°)**.

Ganache : Nous la préparerons la veille en faisant bouillir **25 centilitres de crème à 33%** que l'on versera sur **250 grammes de chocolat à pâtisser**. Laisser prendre une nuit au frigo.

Sirop : Faire bouillir **50 centilitres d'eau** avec **60 grammes de sucre**.

Réalisation : Lorsque notre génoise sera cuite et froide, nous la décollerons du papier cuisson, nous la laisserons sur le papier qui va nous servir à la rouler par la suite. Avec un pinceau, cette plaque de biscuit sera légèrement humidifiée avec le sirop froid. Notre garniture étant prête et souple, la génoise est enduite de ganache, puis roulée en soulevant le papier cuisson. Enduire ce roulé avec le reste de ganache et rayer avec une fourchette pour imiter l'écorce. On peut la préparer quelques jours avant Noël et la garder au frigo.

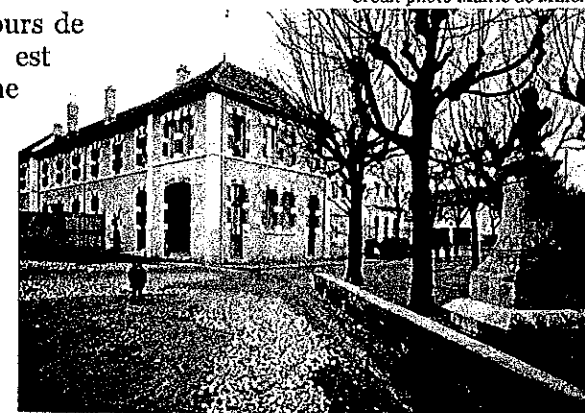
Vous cherchez une recette ancienne ou propre à notre région ?
Vous en connaissez d'autres ? Contactez-nous...

Guy Cailloux

Le temps presse... Au cours de sa séance du 10 octobre 1909, le Conseil demande la création d'un deuxième poste d'adjointe pour l'école de filles suite au projet de construction d'une nouvelle école comportant trois classes. Et comme on n'a pas pu s'entendre à l'amiable, le propriétaire des terrains de l'avenue Saint-Jean est exproprié pour cause d'utilité publique, le Conseil considérant que la construction de ces bâtiments est nécessaire à la Commune.

Crédit photo Mairie de Millery

Le 19 février 1910, au cours de sa séance, le Conseil est informé que la Commune a été autorisée à contracter auprès du Crédit Foncier de France un emprunt de 93 420 francs pour financer la construction de l'école et de la mairie (le devis initial étant de 115 713 francs). Et malgré les subventions



obtenues du département et de l'état, la part restant à la charge de la commune est encore trop importante. Une demande est alors adressée au Ministère des P.T.T. (Poste, télégraphe et téléphone). On retrouve dans les diverses délibérations de février 1910 et janvier 1911 le souci du financement de l'ensemble mairie, école et poste. Malgré l'emprunt, les subventions et aides diverses, la commune peine à boucler le budget de cette opération. La construction débute mais en février 1913, la commune à bout de ressources, est contrainte de demander une subvention supplémentaire au Conseil Général pour achever de payer les travaux de l'ensemble mairie, écoles et poste.

Si de nombreuses délibérations du Conseil Municipal au cours du XIXème siècle et au début du XXème sont consacrées à la création d'une école de filles, idée novatrice, nous trouvons une seule délibération concernant l'école de garçons. En février 1914 une demande est faite pour la création d'un poste d'adjoint d'enseignement et l'aménagement d'une nouvelle classe rendue indispensable en raison de l'augmentation du nombre d'élèves passé de 30 à 45.

Devant cette absence de traces d'archives concernant l'école de garçons, on peut penser que sa création est beaucoup plus ancienne. A cette époque, l'instruction était donnée en priorité aux garçons, on gardait volontiers les filles à la maison pour aider aux tâches ménagères.

Sur cette question comme il a été écrit en introduction de l'article dans le n° 54 du présent bulletin, nous pouvons nous reporter à l'ouvrage de l'abbé Pourrat qui, à partir de la page 471, fait la récapitulation des précepteurs, maîtres ou maîtresses d'école qui ont enseigné les rudiments d'écriture, de lecture et surtout de calcul et de religion aux garçons (mais aussi à quelques filles !).

En voici un court résumé : l'enseignement dispensé y était de bonne qualité, le maître ou la maîtresse choisi(e) et payé(e) par les parents mais avec l'autorisation de Monsieur le Curé qui avait le devoir de s'assurer de leur bonne moralité et de leur savoir-faire. Au tout début XVIIIème siècle, Balthazard Leyssard curé du moment et neveu d'André Leyssard, curé à qui l'on doit les bâtiments de la cure actuelle, attribua un local pour faire la classe (en principe le matin) : une pièce du bâtiment de l'obéance* tout près de l'église. En 1804, il y avait deux écoles de garçons et une de filles : un pensionnat, celui de Monsieur Reynaud, le pensionnat des Frères Maristes et l'établissement des Soeurs de Saint-Charles. Ils étaient tous installés dans des maisons données ou léguées par les millerots par l'intermédiaire souvent de la Fabrique.

Elles coexistaient avec l'école communale publique, totalement gratuite pour les enfants des familles pauvres (les parents des autres enfants payaient une redevance) et instituée au village à la suite du vote de la loi sur l'instruction primaire du 28 juin 1833, dite « loi Guizot » : religion, morale, lecture, écriture, langue française, calcul et poids et mesures du système métrique... L'instituteur était logé par la commune. Le premier instituteur de cette école nouvelle fut Paul Bonnel. Bien d'autres ont suivi !

Elles coexistent toujours...

Philippe Descours

Obéance : maison dans laquelle on stockait les denrées du chanoine qui percevait les dîmes de Millery



Partir à la découverte du village, de la région, faire un cadeau...

Par et pour les enfants. Millery, du village au fleuve

15 fiches cartonnées et reliées, en couleur,

brochure réalisée par les élèves de l'école élémentaire de Millery, tous niveaux (3 euros)



LE PLATEAU LYONNAIS (à travers les siècles)

Ouvrage collectif, nombreuses photos : géographie, histoire, métiers, société (28 euros)

CHARLY EN LYONNAIS

Son histoire et son patrimoine à travers textes et belles photos. Brochure en couleurs. Association « Charly patrimoine » tél. 04 72 30 12 19 (7 euros)

ART ROMAN, ART GOTHIQUE EN PAYS LYONNAIS

Ouvrage en couleurs réalisé par l'APRAC pour faire connaître les églises de campagne dont celle de Millery (10 euros)

SEIGNEURIES EN LYONNAIS ET BEAUJOLAIS (XVIIe au XVIIIe siècle)

Ou comment vivaient vos ancêtres dans les campagnes avant la Révolution (17 euros)

MILLERY en LYONNAIS

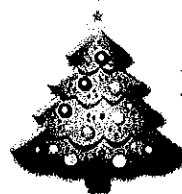
Brochure de 32 pages comportant l'historique des maisons, des rues et des habitants à travers les siècles, la centaine de commerces en 1900, l'agriculture d'aujourd'hui, des personnages : Ninon Vallin, Simon Saintjean... (5 euros)

ESSAI SUR LE VILLAGE DE MILLELY ET LA BARONNIE DE MONTAGNY
des origines à la fin du XIX^e siècle - seconde réédition (500 exemplaires)
526 pages dont une carte du village situant beaucoup de lieux-dits (20 euros)

ACTES DES JOURNEES D'ETUDES DE

L'UNION DES SOCIETES HISTORIQUES DU RHONE (Octobre 2003)

Série d'articles traitant de l'histoire des communes de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, Millery, Montagny, Vourles, Brignais et Chaponost (18 euros)



En vente

Mezzanine - "Espace-rencontre"
durant les permanences de l'Office de Tourisme

mercredi après-midi de 14 h 30 heures à 17 heures
samedi matin 10 h à 12 heures



Les administrateurs de Patrimoine et Traditions vous souhaitent

bonne lecture

et de très joyeuses fêtes de fin d'année

Nouvelles...

Deux adhérentes nous ont quittés cette année...

Dans l'été, **Marie-Charlotte Brottet**, née Reynaud, qui était notre doyenne. Nous espérions que nous fêterions avec elle ses 100 ans... La vie en a décidé autrement. Toujours active et de bonne humeur, prête à rendre service et à dévoiler pour nous les innombrables dossiers bien classés dans lesquels se trouvait la mémoire du village et bien au-delà, elle nous manquera. Nous la retrouverons dans le film rendant hommage à Ninon Vallin ainsi que son père, Monsieur Reynaud, toujours présent lors des concours de fruits à la Sauvagère.

A la Toussaint s'en est allée, **Danièle Ginon**, née Prénat. On ne la présente plus, ni ses multiples activités ; pour Patrimoine et Traditions, elle était secrétaire adjointe et, même lorsqu'elle était absente des conseils d'administration, on pouvait compter sur elle pour une adresse, une aide qu'elle ne refusait jamais. La maladie a eu raison d'elle. Elle est partie trop vite et nous manquera aussi !

Notre **assemblée générale** aura lieu

le samedi 25 février à 14 h 30
Espace Ninon Vallin.

Elle est ouverte à tous et pour voter il suffit de régler sa cotisation annuelle : 13 euros par personne ou 25 euros pour un couple.

Samedi 31 mars 2012 aura lieu à l'Espace-rencontre une journée Généalogie

Exposition d'arbres généalogiques de familles millerotes (disparues ou non) dont certaines remontent à 1592, année des premiers actes conservés.
(Les documents de plus de 75 ans sont accessibles à tous)

Histoire des lieux qu'elles ont habitées, des métiers qu'elles ont exercés...

Présence de bénévoles « expert(e)s », conseils pour les débutants,
aide ou « dépannage » pour les autres.

Présentation de logiciels. Recherches sur internet...
Venez nombreux !

Le prochain numéro de ce bulletin paraîtra en avril 2012.